

En Direct avec

Catherine Dumas

Sénatrice

N° 17 – MARS 2011

LETTRE D'INFORMATION

La sécurité : première des libertés !

Depuis 2002 et ses deux passages remarqués place Beauvau, au Ministère de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy a toujours eu pour préoccupation d'améliorer la sécurité de nos concitoyens. Élu chef de l'État, il a sans cesse exigé de sa majorité une adaptation régulière des textes et des moyens indispensables pour assurer la sécurité du citoyen face à une évolution permanente de la délinquance dans notre société.

Résultat : depuis le vote de la première loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure dite

Dans cet esprit, ma proposition visant à sanctionner le fait d'acheter, de détenir ou d'utiliser un appareil laser non destiné à un usage spécifique autorisé, a désormais force de loi. Cette évolution législative était très attendue par les forces de l'ordre et les magistrats avec qui j'ai travaillé et qui sont engagés dans la lutte contre l'utilisation malveillante des appareils à laser professionnels. Ces lasers de couleur verte sont utilisés par des inconscients pour éblouir les automobilistes ou les pilotes des avions en phase d'atterrissage ou pour déclencher des feux ou

Assurer la sécurité du citoyen face à une évolution permanente de la délinquance

« LOPPSI » du 29 août 2002, puis la vingtaine de lois portant sur la sécurité, les chiffres globaux de la délinquance française sont en baisse continue et significative.

Le chef de l'État n'entend visiblement pas en rester là. Pour preuve, les grandes orientations proposées dans son discours de Grenoble du 30 juillet 2010 figurent, déjà, dans la loi dite « LOPPSI 2 » votée en février dernier par le Parlement et promulguée la semaine dernière après validation du Conseil Constitutionnel. Du développement de la vidéo-protection, désormais mieux encadrée dans le respect des droits des personnes, aux forces de police et de gendarmerie qui pourront utiliser avec davantage d'efficacité les fichiers d'analyse de police judiciaire, pour élucider plus rapidement les crimes et délits, l'objectif reste le même : ne jamais laisser aux voyous le moindre sentiment d'impunité ou de laxisme.

incendies à distance (poubelles, forêts, mobiliers urbains...).

Par ailleurs, en ma qualité de co-présidente de l'Amicale parlementaire des Foires Salons et Congrès, j'ai contribué à rendre plus efficace la lutte contre la vente à la sauvette et le trafic de billetterie.

La nomination de Claude Guéant, Préfet et proche du Chef de l'État, à la tête du Ministère de l'Intérieur, est un signe important. Le Président de la République poursuivra jusqu'à la fin de son mandat la mission de sécurisation que lui ont confiée les Français. Viendra alors le temps de choisir, aux élections présidentielles et législatives, à qui il est préférable de confier sa sécurité...



Catherine Dumas

Sénatrice de Paris
Conseillère de Paris
Élue du XVII^e
arrondissement

**En direct avec
Catherine Dumas**

Lettre d'information

imprimée et diffusée
par nos soins

Responsable
de la publication
Christophe Lekieffre

Sénat,
Palais du Luxembourg

15 rue de Vaugirard,
75291 Paris Cedex 06
Tél : 01 42 34 37 43
Fax : 01 42 34 40 51

Courriel :
c.dumas@senat.fr

Vos réactions et
plus d'informations sur
www.direct-dumas.fr

Cath. Dumas



Stop !

À la honteuse campagne d'affichage du Mouvement des Jeunes Socialistes, détournant une photo du Président de la République. De telles pratiques sont insultantes pour le débat démocratique et républicain, pour notre pays et ses institutions, et pour les familles des victimes de la barbarie nazie.



Attention !

À la sinistrose et au pessimisme ambiant. On ne le dit pas assez : aucun grand pays développé n'a aussi bien résisté que la France à la plus grave crise économique depuis celle de 1929 ! Oui, la France est compétitive et ne manque pas d'atouts dans la compétition mondiale ! Alors, positivons et prenons exemple sur les initiatives de certains de nos compatriotes et le succès de beaucoup de nos entreprises.



Oui !

Au retour de la diplomatie française sur le devant de la scène internationale. A l'ONU, avec Alain Juppé puis à Paris, avec le Président Sarkozy, la France a su convaincre ses alliés, au terme d'une réunion extraordinaire à l'Élysée, qu'il n'était pas possible de laisser faire le massacre qui se préparait à Benghazi en Libye.

■ Catherine Dumas et le député Yves Jégo ont déposé simultanément, dans les deux chambres du Parlement, une proposition de résolution « pour une meilleure traçabilité des produits vendus en Europe au bénéfice des consommateurs et de l'emploi ». Ce texte, cosigné par près de 200 de leurs collègues, de droite comme de gauche, doit permettre de valoriser le « Made in France » et de prendre solennellement position sur ce sujet qui relève à la fois de la bonne information du consommateur et de la défense de l'emploi local.



Catherine Dumas, Claude-Annick Tissot, Nadine Morano.

■ L'Alliance Française, créée en 1883 est implantée aujourd'hui dans 135 pays afin de promouvoir la langue et la culture française à l'étranger. Devant ses membres, réunis à Paris pour leur congrès annuel, Catherine Dumas a pu présenter ses actions en faveur du rayonnement culturel de notre pays, lors d'une table ronde intitulée « héritage et innovation », présidée par Hervé Bourges.



■ Nadine Morano, Ministre de l'Apprentissage et de la Formation professionnelle, Catherine Dumas et sa collègue au Conseil de Paris, Claude Annick Tissot, ont profité de la visite du CFA « La bonne graine » à Paris 11^e, pour s'entretenir avec son directeur, Pascal Porte, les apprentis et leurs professeurs, et revenir sur les récentes annonces du Président de la République afin de promouvoir l'apprentissage en France dont le taux d'insertion des jeunes diplômés dépasse les 80 %.

Table française et Métiers d'Art

Pour la seconde année consécutive, le Club Parlementaire de la Table Française a réuni, dans le lieu très emblématique du Salon de l'agriculture, les acteurs de la gastronomie française, « de la fourche à la fourchette ».

Près de 300 convives, représentants du monde agricole, transformateurs culinaires, acteurs des arts de la table, journalistes, critiques gastronomiques et chefs reconnus comme Alain Ducasse ou Jacques Le Divellec, ont ainsi partagé un dîner d'exception avec un grand nombre de Conseillers de Paris, une soixantaine de parlementaires, quatre Ministres (Bruno Le Maire, Frédéric Mitterrand, Pierre Lellouche et Frédéric Lefebvre), et des personnalités politiques de premier rang comme le président du Sénat, Gérard Larcher, accompagné de son épouse.



Frédéric Lefebvre, Frédéric Mitterrand, Pierre Lellouche et Bruno Le Maire.



Catherine Dumas et le chef Alain Ducasse.

■ Catherine Dumas participera aux Journées nationales des Métiers d'Art (JMA), une manifestation qu'elle a particulièrement soutenue dans son rapport remis au Premier Ministre et qui sera organisée le premier week-end d'avril 2011. Elle effectuera avec Brigitte Kuster, Maire du 17^e, Hervé Benessiano, 1^{er} adjoint, et Geoffroy Boulard, adjoint au Maire, une visite des ateliers d'art du Carré Batignolles à Paris 17^e, qui resteront, pour l'occasion, ouverts au public, du 1^{er} au 3 avril.

L'ACTUALITÉ DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

■ Jean-Claude Gaudin a été élu Président du groupe UMP au Sénat. Succédant à Gérard Longuet nommé Ministre de la Défense, le Sénateur-maire de Marseille s'est donné pour objectif prioritaire, jusqu'au renouvellement sénatorial de septembre, de soutenir les Sénateurs qui sont en réélection afin de conserver la majorité au Sénat. Le groupe UMP a également désigné Jean-Pierre Raffarin pour être son candidat au poste de Vice-président du Sénat.



Catherine Dumas et Jean-Claude Gaudin, nouveau président du groupe UMP au Sénat.

■ Le secrétaire général de l'UMP, Jean-François Copé, a installé la nouvelle équipe dirigeante du parti présidentiel pour les campagnes électorales de 2012. La nomination de Catherine Dumas dans ce nouveau dispositif, au poste de Secrétaire nationale en charge des Métiers d'art et de l'Industrie du luxe est une reconnaissance du travail accompli sur ces sujets, mais également une marque d'intérêt du mouvement, de l'Élysée et du gouvernement, pour ce secteur si important pour l'image et l'économie de notre pays. La sénatrice intègre également le Bureau Politique du parti, instance décisionnelle de la majorité présidentielle.

35 C'est le nombre d'auditions déjà conduites par Catherine Dumas, depuis novembre dernier, dans le cadre de son rapport parlementaire sur la future Maison de l'Histoire de France. Sur ce projet, cher au Président de la République, la sénatrice a rencontré de nombreux historiens comme Jean Favier ou Jean-Pierre Rioux, et des personnalités politiques comme Jacques Toubon, Jack Ralite ou encore Georges Sarre. Elle a également effectué 6 déplacements à Paris, en province et à l'étranger. Son rapport sera présenté début mai devant la Commission des Affaires Culturelles du Sénat.

Pour nous joindre :



Catherine Dumas
Sénatrice
Conseillère
de Paris



Christophe Lekieffre
Attaché
parlementaire



Pierre Juppé
Attaché
parlementaire

Sénat,
Palais du Luxembourg,
15, rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06
Tél : 01 42 34 37 43
Fax : 01 42 34 40 51
Courriel : c.dumas@senat.fr
Site : www.direct-dumas.fr